



Mairie de
HARCY

N° 28

BULLETIN D'INFORMATION



Directeur de la publication : Joel Richard
Redacteurs: Mmes Chopplet H, Haulin S, Grandmaire S,
MM Pierson H , Damperon .
Photographie : M Bourguin
Tirage : 200 exemplaires

Imprimé par la mairie de Harcy

Brocante du 4 septembre



Une réussite pour la brocante qui se déroulait cette année sous un soleil radieux. L'association de la chasse en plaine organisait ce vide grenier qui a rassemblé plus de 80 exposants, installés tôt le matin dans les rues Ste Marie et Albert Poulain.



D'autre part, l'art pictural était présent et les amateurs de peinture pouvaient apprécier l'exposition de peinture du club culture et loisirs, installée ce même jour, dans la salle.

14 Octobre : Fête de la Saint Hubert *né au 7e siècle et Patron des chasseurs*



Pour la 18ème fête de la Saint-Hubert organisée par le Relais Equestre, cavaliers, habitants de Harcy et des villages voisins se sont retrouvés à l'Eglise Saint Martin.

Le matin, une randonnée d'une vingtaine de km rassemblait les cavaliers sur les chemins et dans les bois de Harcy.



Une célébration avec la participation des « Sonneurs du rallye du Mont Malgré Tout » se déroulait à 16h30 dans une église, toujours aussi superbement ornée, sur le thème de la forêt selon l'inspiration de Lydie Lerot et Luc Cochart.

Sur l'invitation de Francis BLIN, président de l'association, un vin d'honneur était ensuite servi sous le préau de l'école.

Cérémonie du 11 novembre.



Les anciens combattants, le conseil municipal et les habitants se sont rassemblés pour commémorer l'armistice de 1918, tout d'abord à l'église, puis au monument aux morts pour le dépôt des gerbes tricolores.

La pluie étant au rendez-vous, c'est à la salle de la Mairie que tous se sont retrouvés avec la participation de l'Harmonie de Rimogne pour le discours officiel, l'appel des morts (pour la nation) du village et l'hymne national interprété par les enfants de l'école.



Le vin d'honneur a permis à tous de se retrouver en toute convivialité.



Samedi 25 : Le repas des aînés avec le CCAS est reporté en 2018 pour cause de travaux d'extension de la salle des fêtes

25 Novembre 2017 :

A la Sainte Catherine
tout bois prend racine.

Les enfants du club
nature se sont rendus à notre
arboretum pour planter leur
arbre :

***Un sorbier des oiseleurs
fruits sphériques jaune
appréciés des oiseaux***

Un hôtel pour insectes a
été installé. Celui-ci a été
décoré avec des pommes de pin, un pot en terre, des herbes sèches
pour confectionner l'habitat et abriter des petites bêtes qui
participent à la biodiversité et à la pollinisation.



Les enfants sont heureux
de faire un geste en
faveur de la nature.

Sur les conseils de la Ligue de
protection des oiseaux, le club
plantera de nombreuses essences
d'arbres en buisson afin de
favoriser le retour des petits
oiseaux.



Mobilisez-vous pour une prochaine plantation.

Dimanche 3 décembre : visite d'un Saint Nicolas motorisé

Invités par le Foyer pour tous, les nouveaux habitants du village sont venus avec leurs enfants rencontrer St Nicolas.



Celui-ci s'est montré généreux et a distribué beaucoup de bonbons. Ensuite, tout le monde a partagé un bon goûter, bien au chaud à la salle C. Mauperon.



Comme il a reçu un bon accueil, St Nicolas a promis de revenir l'année prochaine.



La fête de la citrouille à l'honneur

Samedi 28 octobre, le club nature du Foyer pour tous avait invité tous les enfants du village à se joindre au défilé pour fêter Halloween.



Un après-midi réussi, les ados avaient campé le décor et les participants étaient superbement costumés.



Des habitants avaient également décoré leur façade. Vous êtes de plus en plus nombreux à faire trembler le village.



Un merci à tous ceux qui ont répondu aux cris « *des bonbons ou un sort* ».

Agenda 2018

Février

samedi 3 : Course pédestre (corrida) par l'assoc.
Parents d'élèves « Les amis de l'école »

dimanche 18 : Loto du Foyer

Mars

Avril

dimanche 8 : Bourse aux vêtements par le Foyer

samedi 14 : Repas des Parents d'élèves

dimanche 29 : Concours d'attelage par l'association du
Relais équestre

Mai

mardi 8 : Commémoration nationale de la Victoire

Juin

samedi 16 et dimanche 17 : Fête communale

samedi 30 : Kermesse des écoles - Parents d'élèves

Juillet

samedi 14 : Repas en plein air organisé par la mairie et le
Foyer

Septembre

dimanche 2 : Brocante et Expo « peinture et artisanat »

Vie des clubs: Un nouvel élan pour le club peinture artistique

L'année 2017 marque un nouveau tournant pour le club peinture de l'association culturelle présidée par Gisèle Mauviel. Un nouveau professeur vient d'être recruté il s'agit de Olivier De Nato (à consulter : <http://www.de-nato-olivier.com/>), plus connu dans le milieu des peintres belges . Il consacre son temps à enseigner le pastel , l'huile et l'acrylique en divers endroits de la région. Pour réappel , le club se reunit tous les premier Vendredi du mois de 9h 30 à 12h 30 au compexe Camille Mauperon.

La créativité au bout du fil avec les « fées couturières » :

En Septembre une nouvelle association est née dans notre village nommée :
LES FÉES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS .

Pour le bonheur de celles et ceux qui partagent une passion pour la couture , la creation et la confection .Sous la presidence d'Anne Sophoie Ledouce , le club compte déjà une quinzaine d'adherents.

Cette nouvelle association accueille ses membres tous les Mercredi de 20h30 à 23h dans les locaux de la salle Camille Mauperon, et une fois par mois le Samedi de 14h à 18 h, une seance est reservée aux enfants de plus de 8 ans : atelier de recuperation , fabrication de doudous et autres objets decoratifs , personnages , bijoux.

Renseignemants : Contactez Anne Sophie Ledouce : 03 24 52 96 26
voir aussi la page facebook « les fées couturières »

Transport des personnes âgées :

Depuis quelques mois, la municipalité a mis en place un nouveau service destiné aux seniors n'ayant pas de moyen de locomotion, pour leur permettre effectuer leurs achats dans un supermarché.

Chaque premier jeudi du mois, un véhicule emmène les dames intéressées à Charleville-Mézières, pour une heure d'emplettes et les redépose à leur domicile.

Un service apprécié par toutes.



TRAVAUX : La halle Saint Martin attendue pour 2018



Les travaux de la halle , place Saint Martin avancent doucement , une accumulation d'imprevus ayant provoqué un retard significatif .

En effet les travaux d'extension du complexe socioculturel de notre petit village doivent être mises aux normes antisismiques, les fondations ont dues être renforcées .

De plus les congés d'été et les retards d'approvisionnement ont eux aussi reportés la date de reception des locaux.

Fevrier 2018 devrait être la date butoir pour le retour à l'occupation normale des locaux , nos associations locales retrouveront des locaux modernes.



Travaux et nouveautés diverses :

Une liaison entre la Transemoysienne, Rocroi, les Vieilles Forges et la Voie Verte :

C'est le premier projet commun qui concerne l'ensemble de la communauté de communes Vallées et plateau d'Ardenne et qui rattache les deux anciens territoires. Le tracé de la liaison qui reliera Rocroi, la Voie Verte, le lac des Vieilles Forges et la

Transemoysienne a été dévoilé lors du dernier conseil communautaire. « *Il s'agira de chemins, de liaisons douces accessibles aux randonneurs, aux cyclistes et aux cavaliers* »,

Depuis Rocroi, deux directions s'offrent aux randonneurs. D'un côté, ils peuvent rejoindre le bassin de Whitaker par la vallée de la Misère. À cet endroit, les randonneurs ont la possibilité de poursuivre en direction de Revin pour rejoindre la Voie Verte en direction de la Pointe ou de longer le ruisseau de Faux pour atteindre le lac des Vieilles Forges. L'autre chemin au départ de Rocroi longe la route en direction de Bourg-Fidèle puis de Rimogne avec le musée de l'Ardoise.

Le parcours se poursuit ensuite vers Harcy pour rejoindre le lac des Vieilles Forges où une passerelle de 80 mètres sera aménagée pour traverser le ruisseau du Pont Gilles. Depuis le lac, le chemin continue en passant sous la RD40 (qui relie Les Mazures à Renwez) à peu près du niveau de la ferme du Pont des Aulnes rachetée il y a quelques mois par la communauté de communes.

Le chemin passe ensuite à proximité du Musée de la forêt et du futur siège de la maison du Parc naturel régional des Ardennes. Il se poursuit en direction de Montcornet, de son château et du village historique,

Raccordement de l'A304 :

Imaginée, il y a déjà 40 ans, en 1977 le projet de l'autoroute A304 reliant la frontière belge à la RN 43 arrive à son terme en 2018, un premier tronçon entre Le Piquet Rocroi et Gué d'Hossus vient d'être inauguré en Décembre 2017,

ce seront, à terme, 31 km en 2x2 voies, 20 communes traversées, 3 diffuseurs :

- au Charnois(Belval) ,
 - au Piquet (Tremblois les Rocroi)
- et le diffuseur de Rocroi,

tronçon conçu pour répondre à un trafic de 16000 à 20000 véhicules par jour dont un quart de poids lourds, à l'horizon 2025.



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2017

Premier Prix : 15 prix de 40 euros

1	M. et Mme CULPIN	30 rue Traversière
2	M. et Mme COLINOT Bernard	24 rue Sainte Marie
3	M. et Mme DELIRE	52 rue Sainte Marie
4	M. et Mme BEAURAIN	19 rue Albert Poulain
5	M. et Mme COUTANT	20 rue Traversière
6	M. et Mme BRETON	5 rue du Clos Village
7	M. et Mme COISTIA	6 rue du Clos Village
8	Mme LEROT Lydie	30 rue Haute
9	M. et Mme GUILLOU	59 route Nationale
10	Mme BISCOP Annie	Rue Albert Poulain
11	M. et Mme LANGLET	Rue de la République
12	M. et Mme FIZAINÉ	3 rue de la République
13	M. et Mme COLINOT Michel	Rue de la République
14	M. et Mme MATHY	Rue Sainte Marie

Deuxième prix : 19 prix de 25 euros

1	M. et Mme PORTEBOIS Joël	Rue du Montlieu
2	M. LAHURES Yves	Rue Haute
3	M. et Mme ROUET	Rue Haute
5	M. et Mme FASOLI COLINOT	Rue Sainte Marie
6	M. et Mme PECHEUX	Le Montlieu
7	Mme BERTRAND Sylvie	Rue Traversière
8	Mme COCHARD Martine	Rue Haute
9	M. et Mme PONCELET	Ruelle Cochau
10	M. et Mme LAIME	Rue du Clos Village
11	M. et Mme DAMPERON GILLOT	Rue Traversière
12	Mme VARLOTEAUX Josette	Ruelle Poulet
13	Mme MALVOISIN Bernadette	Rue Traversière
14	M. et Mme TOUROLLE	Rue Traversière
15	M. et Mme PETIT	Route Nationale
16	M. et Mme BERTRAND Jacky	Route Nationale
17	Mme FERRE Raymonde	14 Rue Albert Poulain
18	Mme BONNA Jacqueline	16 rue Albert Poulain
19	M. et Mme BERTIN	Rue Haute
20	M. et Mme RICHARD Noël	Rue Traversière

Troisième prix : 17 prix de 16 euros

1	M. et Mme CIEPLUCHA	30 Route Nationale
2	M. et Mme HALLET	Ruelle Cochaux
3	M. et Mme REMY	Rue Haute
4	Mme JEANNESSON Pierrette	Route Nationale
5	M. et Mme LEFEVRE Jean Pierre	Ruelle Cochaux
6	Mme MAURICE Camille	18 rue Sainte Marie
7	M. et Mme DUJARDIN	Route de Murtin
8	M. et Mme BARTEL	6 Ruelle Poulet
9	M. et Mme CACHARD	Rue du Chat Noir
10	M. et Mme LEGROS	Route Nationale
11	M. et Mme GEUFFRARD	3 rue Haute
12	M. et Mme PORTEBOIS André	Le Montlieu
13	M. et Mme DURBECQUE	Rue du caporal Moulin
14	M. et Mme HENAUX	Rue du Chat Noir
15	M. et Mme DAUCHY	Rue du Chat Noir
16	Mme PORTEBOIS Annie	Rue Haute
17	M. et Mme DAMPERON Alain	Rue Mercier

Quatrième prix :21 PRIX De 10 euros

1	M. et Mlle COCHARD	Rue Sainte Marie
2	Mme VOYARD Hélène	3 rue Mercier
3	M. et Mme KEIME	Ruelle Cochaux
4	M. et Mme OTTENWAELDER	Route Nationale
5	Mme FOUQUET Sylvie	Rue Traversière
6	M. et Mme BLIN	Rue Haute
7	M. et Mme PAMART	Ruelle Cochaux
8	M. et Mme COURTEVILLE	Rue du caporal Moulin
9	M. et Mme COPPEE Laurent	Rue Haute
10	M. et Mme BOURNONVILLE	Rue Sainte Marie
11	M. et Mme VANBRENSGEN	Rue Albert Poulain
12	M. et Mme PREITE LOUVRIER	Rue du Clos Village
13	Mme GUFFROY Nicole	Rue Haute
14	M. et Mme COROENNE	Rue Albert Poulain
15	M. et Mme LASSAUX	Rue du Chat Noir
16	M. et Mme RICHARD	Rue Sainte Marie
17	M. et Mme VANNET	Le Montlieu
18	Mme GOFFART	Rue Albert Poulain
19	M. et Mme GEAUGEY	32 rue Sainte Marie
20	Mme LECLERE	Ruelle Cochaux
21	M. et Mme CANNEAUX Pascal	

POUR UNE SOMME TOTALE DE 1557 EUROS

Vie pratique et Information :

Très Haut Débit

La Région grand Est en sa qualité de maître d'ouvrage, en partenariat avec les départements, s'engage dans l'accès du Très Haut Débit (déploiement fibre optique) pour toutes les communes en milieu rural qui ne bénéficient pas des investissements des opérateurs privés.

A cet effet, une concession de service public a été attribuée le 13/07/2017 et notifiée le 04/08/2017 à la société LOSANGE, qui est ainsi dédiée au déploiement de la fibre optique dans plus de 3600 communes, représentant quelques 900 000 prises optiques à installer, 95000 pour les Ardennes. Harcy ayant été retenue comme commune prioritaire, nous allons être prochainement rencontrés par la sté LOSANGE, probablement au 1^{er} trimestre 2018 en vue d'une étude préliminaire.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer sur ce grand projet d'avenir et de développement.

Communauté de communes Vallées et Plateau de Rocroi

Modification de la collecte des ordures ménagères à compter du 1er Janvier 2018.

TOUS LES LUNDIS: Ordures ménagères à sortir le Dimanche soir après 19h

TOUS LES VENDREDI : Collecte du tri selectif à sortir le jeudi après 19h.

Rappel : les sacs de tri sont à votre disposition en mairie.

					
HORAIRES D'OUVERTURE DES 5 DECHETTERIES					
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE					
ÉTÉ (du 01/04 au 30/09)					
	ROCROI	RENWEZ	RIMOGNE	LES MAZURES	BOGNY/MEUSE
LUNDI	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	FERME	13H30-18H	FERME
MARDI	14H-18H	FERME	9H-12H/14H-18H	13H30-18H	13H00-17H
MERCREDI	FERME	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	9H-12H/13H30-18H	13H00-17H
JEUDI	9H-12H/14H-18H	14H-18H	9H-12H/14H-18H	13H30-18H	13H00-17H
VENDREDI	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	FERME	13H00-17H
SAMEDI	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	9H-12H/14H-18H	9H-12H/13H30-18H	10H00-17H
DIMANCHE	FERME	FERME	FERME	FERME	9H00-12H
HIVER (du 01/10 au 31/03)					
	ROCROI	RENWEZ	RIMOGNE	LES MAZURES	BOGNY/MEUSE
LUNDI	FERME	13H30-17H	FERME	13H30-17H	FERME
MARDI	9H-12H/14H-17H	FERME	10H-12H/14H-17H	13H30-17H	13H00-17H
MERCREDI	FERME	9H-12H/13H30-17H	10H-12H/14H-17H	9H-12H/13H30-17H	13H00-17H
JEUDI	10H-12H/14H-17H	FERME	10H-12H/14H-17H	13H30-17H	13H00-17H
VENDREDI	14H-17H	13H30-17H	10H-12H/14H-17H	FERME	13H00-17H
SAMEDI	9H-12H/14H-17H	9H-12H/13H30-17H	10H-12H/14H-17H	9H-12H/13H30-17H	10H00-17H
DIMANCHE	FERME	FERME	FERME	FERME	9H00-12H

Compostage individuel :

La Communauté de Communes propose, sur une partie de son territoire, la vente de composteur plastique pour les habitants du territoire au tarif suivant :

- 20 € pour un composteur plastique de 350 litres,
- 25 € pour un composteur plastique de 650 litres.

Comment commander? :Il vous suffit de vous présenter au siège de la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne, 46 rue pasteur 08800 Monthermé :Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16 h .

Désormais dans les Ardennes :

On trie tous les emballages, même en plastique !

Bouteilles et flacons **Emballages métalliques** **Papiers, journaux, magazines**

Briques alimentaires **Emballages en carton** **[Nouveau]**

- Si si, c'est super facile ! -
Axel, 5 ans

Barquettes **Pots et boîtes**

Sacs et sachets **Films**

Pas besoin de les laver... il suffit qu'ils soient bien vidés !

VALODEA
Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ardennais
Suivez le guide sur valodes.fr

ECO EMBALLAGES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORTS

La demande de CNI, ou le renouvellement de celle-ci, repose actuellement sur le document CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs).

Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

Le téléservice est disponible dans l'ensemble des départements français.

Comment je procède sur le site internet ?

1. [Je crée mon compte ANTS](https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire) sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
 - Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mel un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez **[acheté un timbre fiscal dématérialisé](#)**, en cas de perte ou de vol de votre CNI.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte [une mairie équipée du dispositif de recueil](#) d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte mon **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également le **numéro de mon timbre dématérialisé**, si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le **numéro de votre demande de CNI**.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la [production de votre CNI en ligne](#) ,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

Les demandes devront être effectuées dans l'une des mairies suivantes :

- Mairie de Attigny : 03.24.71.20.68
- Mairie de Bogny-sur-Meuse : 03.24.53.94.20
- Mairie de Carignan : 03.24.22.07.89
- Mairie de Charleville-Mézières :

- Hôtel de ville : 03.24.32.45.78
- Place du théâtre : 03.24.32.42.42
- Ronde Couture : 03.24.32.88.41
- La Houillère : 03.24.22.23.10
- Mairie de Château-Porcien : 03.24.72.80.95
- Mairie de Givet : 03.24.42.0.84
- Mairie de Juniville : 03.24.72.72.16
- Mairie de Nouzonville : 03.24.53.80.30
- Mairie de Rethel : 03.24.39.51.40
- Mairie de Revin : 03.24.41.55.65
- Mairie de Sedan : 03.24.27.73.00
- Mairie de Signy-l'Abbaye : 03.24.52.81.25
- Mairie de Signy-le-Petit : 03.24.53.51.01
- Mairie de Vouziers : 03.24.30.76.30
- Mairie de Vrine-aux-Bois : 03.24.52.12.22

CARTE GRISE : Avant de faire circuler votre véhicule neuf pour la première fois, vous devez, faire établir dans le délai d'un mois le certificat d'immatriculation, aussi appelé « carte grise ». Dans la plupart des cas, cette démarche peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. Vous pouvez faire une demande en ligne pour un duplicata, un changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, la demande de fait sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Pour effectuer la demande d'immatriculation en ligne auprès du ministère de l'intérieur vous devez :

1. Authentifier votre [compte usager](#) avec le dispositif France Connect. Ce compte permet d'être informé de l'avancement de votre démarche et d'échanger avec le service en charge du dossier, qui peut vous demander des informations ou justificatifs complémentaires si nécessaire ;
2. Sélectionner votre démarche dans « autre demande » depuis votre « espace véhicule » ;
3. Transmettre au format numérique les pièces justificatives correspondantes à votre situation. Pour permettre un traitement optimal, vérifiez la lisibilité et la taille de vos justificatifs (1Mo max. par pièce) ;
4. Cocher les cases d'engagement et régler les éventuelles taxes par carte bancaire, pour finaliser la démarche après la vérification du dossier par le ministère de l'intérieur.

Quels sont les véhicules concernés ? : Tout véhicule à moteur, remorque dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 500 kilogrammes et semi-remorque, mis en circulation pour la première fois doit faire l'objet d'une immatriculation.

Qui peut faire la demande d'immatriculation ? :

- le propriétaire ;
- un tiers auquel le propriétaire a donné mandat (procuration) pour effectuer les démarches.
- L'édition et l'envoi de la carte grise sont réalisés par l'Imprimerie Nationale en moins d'une semaine à l'adresse du titulaire en lettre suivie, avec remise contre signature par la Poste.

En cas d'absence, le courrier contenant la carte grise est conservée 15 jours dans un bureau de la Poste. En cas de non retrait, il est renvoyé à l'Agence nationale des Titres sécurisés qui le renvoie selon certaines conditions.

En attendant la réception de la carte grise, vous circulez avec un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) imprimé lors de la demande d'immatriculation. Le CPI est valable un mois. Vous pouvez suivre l'acheminement de votre certificat d'immatriculation via le suivi de titre. Pour cela il vous faut le numéro d'immatriculation (indiqué sur le CPI) et la date à laquelle vous avez fait votre demande (également indiqué sur le CPI).

Comment bien trier les EMBALLAGES EN CARTON ?



**Petits emballages
en carton**



Tri

Les emballages en carton de petites tailles sont à déposer dans le sac de tri.

Exemples : packs de yaourts, boîtes de céréales, paquets de gâteaux, rouleaux de papier toilette...

Astuces

- ▶ Ne pas imbriquer les déchets (ex : rouleau de papier toilette dans une boîte de conserve). Au centre de tri, les déchets sont séparés par matériaux (papiers, emballages en aluminium, en plastique, en acier, en carton...) et s'ils sont imbriqués, ils ne seront pas recyclés.
- ▶ Afin de gagner de la place dans votre sac de tri, vous pouvez aplatir vos cartons et cartonnettes.



**Grands emballages
en carton**



Déchèterie

Les grands cartons posent des problèmes sur les tapis de tri. Ils sont donc à déposer en déchèterie. Ils seront directement mis en balles et envoyés vers l'usine de recyclage.

Exemples : cartons de déménagement, de produits High Tech (téléviseur, ordinateur...) ou électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, four...),...

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?
03 24 54 59 12**